

Simone
Lehouck
-Gerbehaye



FR



Simone Lehouck-Gerbehaye

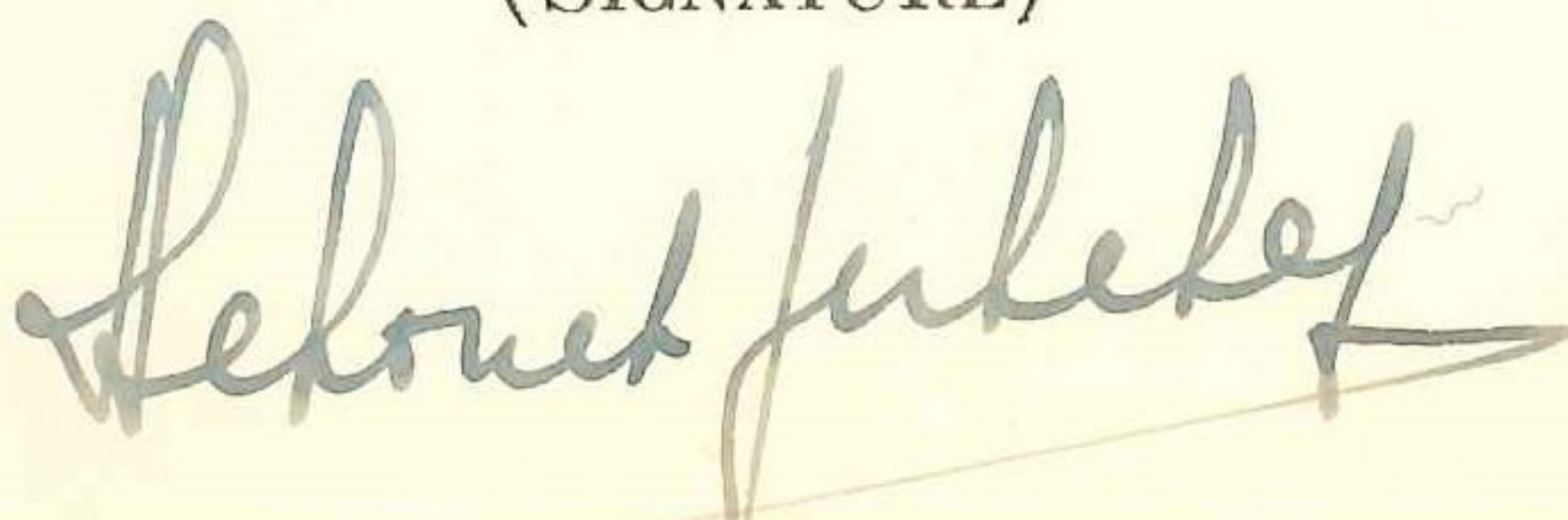
5/08/1899 (Senzeilles) - 14/07/1987 (Bouge)

Administratrice-gérante des Ateliers Gerbehaye et Metalsport à Senzeilles.

Active dans la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Cache des réfugiés juifs dans sa maison.

Arrêtée à la fin de la guerre et déportée dans un camp de concentration pour femmes et enfants à Ravensbrück (Allemagne).

(SIGNATURE)



Lehouck Gerbehaye



Au Sénat

- Sénatrice élue directement pour le PSC-CVP, pour l'arrondissement de Namur-Dinant-Philippeville du 4 juin 1950 au 12 mars 1954
- Sénatrice cooptée par le PSC-CVP du 4 mai 1954 au 29 avril 1958
- Sénatrice élue directement pour le PSC-CVP, pour l'arrondissement de Namur-Dinant-Philippeville du 1er juin 1958 au 20 février 1961
- Secrétaire du Sénat pendant la session de 1960 -1961

TRAVAIL LÉGISLATIF

- Législation sur les opérations de prêts à faire aux bénéficiaires de l'Œuvre nationale des invalides de guerre, de l'Œuvre nationale des orphelins, veuves et ascendants des victimes de guerre et de l'Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques
- Législation sur les statuts des résistants civils et des réfractaires, des déportés pour le travail obligatoire de la guerre 1940-1945, des étrangers prisonniers politiques, des prisonniers politiques et de leurs ayants droit et des résistants par la presse clandestine
- Législation sur la naturalisation



L'avenir

UNE PUBLICATION DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

5000 SENZEILLES, Boulevard de Charlemagne 1
 5000 SENZEILLES, Boulevard de Charlemagne 1
 5000 SENZEILLES, Boulevard de Charlemagne 1

REDACTION ET ADMINISTRATION
 Rue de la Presse, 11 - 5000 SENZEILLES
 Tél. (02) 217 43 02 - Fax (02) 217 43 01
 Courriel: lavenir@lavenir.be

ABONNEMENTS
 Rue de la Presse, 11 - 5000 SENZEILLES
 Tél. (02) 217 43 02 - Fax (02) 217 43 01
 Courriel: lavenir@lavenir.be

PREMIER VICE-PRÉSIDENT
 Jean-Marie MAÏTER

PRÉSIDENT
 Jean-Marie MAÏTER

VICE-PRÉSIDENTS
 Lucien MAÏTER
 René MAÏTER

REDACTEUR EN CHEF
 Jean-Marie MAÏTER

REDACTEURS
 Lucien MAÏTER
 René MAÏTER

REDACTEURS ADJUTÉS
 Lucien MAÏTER
 René MAÏTER

REDACTEURS ADJUTÉS
 Lucien MAÏTER
 René MAÏTER

REDACTEURS ADJUTÉS
 Lucien MAÏTER
 René MAÏTER

Je m'abonne à L'avenir

Je choisis l'édition suivante :

- Namur
- Liège
- Bruxelles
- Flandre
- Wallonie
- Luxembourg
- Le Courrier de l'Escaut
- Le Journal de l'Est

Le journal me sera fourni :

- chez moi (à domicile)
- à un point de vente
- à un autre point de vente
- à un autre point de vente

Pour une durée de :

- 1 an pour 292 €
- 6 mois pour 145 €
- 3 mois pour 80 €

Si je préfère mes paiements échelonnés à domicile :

Je paie par :

- carte bancaire
- chèque
- espèces

Nom :

Prénoms :

Rue :

N° :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Quel est votre :

- profession
- métier
- activité

Je m'abonne en qualité de :

- particulier
- professionnel
- étudiant
- jeune adulte
- retraité

Je m'abonne en qualité de :

- particulier
- professionnel
- étudiant
- jeune adulte
- retraité

Le montant mensuel de mon abonnement est de :

- 24,33 €
- 12,67 €
- 27,00 €
- 18,00 €
- 13,50 €

Le montant mensuel de mon abonnement est de :

- 24,33 €
- 12,67 €
- 27,00 €
- 18,00 €
- 13,50 €

Les grandes figures de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Simone Lehouck, femme d'affaires et de politique (12)

Première dame sénatrice, bourgmestre de Senzeilles durant 30 ans, chef d'entreprise, Simone Lehouck est une grande dame qui a marqué son époque.

de Vincent PINTON

Après une semaine de trêve carnavalesque, nous revenons, jusqu'à fin février, notre série de reportages consacrés aux grandes figures de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Le portrait que nous dressons aujourd'hui est celui de Simone Lehouck-Gerbehaye. Tous ceux qui l'ont connue affirment que c'était une grande dame pour l'époque. Née à Senzeilles, elle habitait une partie du château. Son père, Félix Gerbehaye, était le fondateur des Ateliers de constructions mécaniques qui portaient son nom. Ils fabriquaient des machines à débiter le marbre et la pierre. Cet atelier a employé jusqu'à trente à quarante personnes. En 1921, Simone Gerbehaye épouse Julien Lehouck qui fut recréancier de Belgique de saut en longueur l'année précédente. Du couple, il ne naîtra qu'un fils nommé Paul.

Grâce à la famille Lehouck-Gerbehaye, le Maquis de Senzeilles connaît une activité importante.

chés au château. Ils étaient ensuite dirigés vers Coulsoire ; puis vers la France non occupée. En février 1944, sa tournée mal. Le 11 février, la Gestapo encercla le château. Elle recherche une réserve de grains soi-disant destinée aux résistants. Julien Lehouck tente de s'échapper mais se blesse en escaladant un mur. Les Allemands l'attrapent et l'embarquent. Le 25 février, il est pendu à Brendonck.

La mère et le fils

Treize jours plus tard, le 24 février 1944, la Gestapo arrête Simone Lehouck et son fils Paul à 6 heures du matin. Ils passent leur première nuit d'incarcération à Florennes avant d'être transférés au siège de la Gestapo à Bruxelles ; puis à la prison de Saint-Gilles. Là, M^{lle} Lehouck fait la connaissance d'un administrateur du nom de Gramman qui deviendra évêque de Vienne. C'est lui qui a assisté son mari

dans ses derniers moments. C'est aussi par son intermédiaire qu'elle a des nouvelles de son fils avec qui elle correspond. Le 5 juin, l'ordre est donné de le transférer en Allemagne. Dans le hall de la gare, elle revoit son fils. Un quidam leur annonce qu'ils vont payer pour leur père et mère. Le groupe, dans lequel se trouve M^{lle} Lehouck et son fils, est embarqué dans deux wagons attachés à un train de munitions vers la Haute-Silésie, à Gross-Strehlitz. Le voyage durera quatre jours et quatre nuits. Les hommes sont séparés des femmes. Fin novembre, les femmes sont envoyées à Ravensbrück. Simone Lehouck porte un triangle rouge renversé : un signe qui la désigne comme prisonnière politique. Elle vivra l'horreur de la déshumanisation. Vers la fin de la guerre, suite à un accord avec la Croix-Rouge suédoise, elle quitte Ravensbrück pour Lippebeck. En Suède, elle est hospitalisée un mois et est rapatriée en civière car elle ne pèse plus que 55 kg. La dernière nuit avant son retour, elle passe par Esch-sur-Alzette où elle apprend qu'elle a un nouveau bébé et qu'il lui reste six mois à vivre. Elle rentre à Senzeilles le 29 juin 1945. Elle y trouve un nouveau soufflet en s'engageant en politique.

VENDREDI
 Le compositeur Benoit Constant Fauconnier (Thuin)



Simone Lehouck entourée de son mari Julien et de son fils Paul ; tous deux exécutés par les Allemands.

VOS PAPIERS :

Nom : Lehouck, née Gerbehaye
 Prénoms : Simone, Christiane, Mathilde
 État civil : née à Senzeilles le 5 août 1899 et décédée à Bouge le 14 juillet 1997
 Situation familiale : fille de Félix Gerbehaye et Marie Remy, épouse de Julien Lehouck et mère de Paul Lehouck.
 Profession : chef d'entreprise des Ateliers de constructions mécaniques Félix Gerbehaye, fondés par son père.
 Carrière politique : élue conseillère communale à Senzeilles le 24 novembre 1946, échevine dès janvier 1947 puis bourgmestre de mai 1947 au 31 décembre 1978 (fusion des communes). Première femme sénatrice (PSO) de 1949 à 1954 pour l'amondissement de Namur-Dinant-Philippeville. Sénatrice cooptée de 1954 à 1958, sénatrice de 1958 à 1965 pour l'amondissement de Namur-Dinant-Philippeville.



En avril 1954, Simone Lehouck a accueilli le roi Baudouin et la reine Fabiola à Brendonck ; à l'endroit même où son mari a été exécuté.

INTERVIEW • Jean-Marie MAÏTER



Chef d'entreprise, bourgmestre, sénatrice, Simone Lehouck était une femme de caractère.

C'était une grande dame de caractère

projets, ses objectifs et me demandait comment les mettre en œuvre. S'il fallait téléphoner à un Ministre, elle n'hésitait pas à le faire car elle parvenait toujours à ses fins.

Comme Cerfontaine, Senzeilles était une commune au riche patrimoine forestier ? Effectivement. La commune comptait environ 400 ha de forêts dont les chènes étaient de première qualité. Des marchands de bois flamands venaient d'ailleurs acheter du bois lors des ventes pour fabriquer des meubles.

Il vous arrivait de passer simplement saluer M^{lle} Lehouck. Vous parlait-elle d'autres choses que de gestion forestière ? Je passais régulièrement lui dire bonjour et je me souviens qu'il lui arrivait de passer par des moments de forte dépression due à ce qu'elle a vécu en Allemagne comme prisonnière politique. Lorsqu'elle était dépressive, elle me confiait à boire du champagne et je dois dire qu'il y a des fois où j'ai dû m'accrocher au porche du château pour rester droit. Elle me confiait qu'elle cauchemardait régulièrement la nuit et qu'elle revoyait les fumées des fours crématoirs.

La première femme sénatrice

Le parcours de Simone Lehouck en politique sera très rapide. Élue au conseil communal de Senzeilles le 24 novembre 1946, elle devient échevine en janvier 1947 et puis bourgmestre de mai 1947 jusqu'à la fusion des communes. Au niveau local, l'un des moments forts de sa carrière politique fut l'inauguration, en 1951, de l'école restaurée des filles en présence du Ministre de l'Instruction publique Harmel.

le 24 avril 1953, une plaque a été placée à l'entrée du château en hommage à Simone Lehouck.

près sa position contre l'amnistie des collaborateurs, se souvient Jean-Marie Maïter. Les Flamands se sont donc vexés et lui ont fait perdre son poste de sénatrice. Elle est ensuite devenue la première femme sénatrice en 1949.



Le château de Senzeilles était la demeure de Simone Lehouck-Gerbehaye.

Depuis 1919 N°

AUXILIAIRE de la PRESSE S. A.
BUREAU voor PERSKNIPSELS N. V.

Quai du Commerce, 18 Handelskaai
 1000 BRUXELLES 1000 BRUSSEL

Tél. (02) 217 43 02

Coupages de presse de monde entier Knipsels uit de gehele wereld

Extrait de : **Vers l'Avenir**
 Geknipt uit : **Namur**

Date :
 Datum : **29-12-1976**

SENZEILLES DIT MERCI À MADAME LE BOURGMESTRE

Le Conseil communal de Senzeilles a fêté officiellement Mme Lehouck pour les trente années qu'elle a passées à la tête de la commune. A cette occasion, le Conseil auquel s'était joint M. Albert Bertrand, secrétaire communal, a offert à la première dame de la commune un magnifique lampadaire de salon. Notre photo V.A. : les édiles entourant Mme Lehouck, bourgmestre depuis trente ans, et qui fut aussi la première femme sénateur du royaume.



Engagement

AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Déléguée de la Belgique à l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- Déléguée suppléante à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Plus d'infos sur cette sénatrice ?

Contact : archives@senate.be

